

6ème Congrès départemental de l'Union départementale FORCE OUVRIERE des Syndicats de Salariés de la Loire-Inférieure

29 mai 1954

RAPPORT MORAL...

Notre Union Départementale a fonctionné d'une façon normale depuis le dernier Congrès.

Dans toute la mesure du possible notre U.D. a été représentée dans tous les Organismes, officiels ou non, dans lesquels sont discutés les intérêts des travailleurs.

Nous avons toutefois été amenés à donner notre démission du Comité Interprofessionnel du Logement en raison de l'opposition systématique des employeurs à la constitution d'un C.I.L. paritaire.

Nos représentants ont également démissionné des Commissions de conciliation qui ont prouvé à maintes reprises leur totale inefficacité.

Du point de vue de la propagande orale nous nous sommes efforcés de répondre aux demandes des Syndicats. L'U.D. a organisé quelques réunions d'information.

Il est certain que le manque de moyens de transport constitue en particulier un lourd handicap et qu'il y a là un problème que nous devons à l'avenir nous efforcer de résoudre.

En ce qui concerne la propagande écrite nous devons une fois de plus déplorer la carence d'un trop grand nombre de Camarades qui négligent d'apporter leur concours à l'*OUEST SYNDICALISTE* qui constitue pourtant un outil irremplaçable.

Le *CENTRE d'EDUCATION OUVRIERE* mis sur pieds par notre U.D. a fonctionné normalement et a organisé un certain nombre de discussions sur les problèmes les plus divers qui furent suivies par quelques jeunes Camarades.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des actions revendicatives importantes. En toute circonstance notre UNION DEPARTEMENTALE a assumé pleinement ses responsabilités, qu'il s'agisse d'un conflit limité à une corporation comme la grève des ouvriers meuniers de PORNIC et MACHECOUL qui se termina par un succès; ou des grandes actions interprofessionnelles, partout notre Organisation a été présente.

En particulier en trois circonstances notre UNION DEPARTEMENTALE a dû assumer des responsabilités extrêmement lourdes!

1- LES GREVES DU MOIS D'AOUT 1953:

Nous ne reviendrons pas en détail sur le déroulement des grèves du mois d'Août. Pendant toute la durée de la grève, notre U.D. a été à la pointe du combat.

Les militants F.O. de notre département ont su par leur attitude prouver à la classe ouvrière leur aptitude à diriger les luttes et ont fait preuve d'un courage auquel il convient de rendre hommage.

Pendant toute la phase ascendante du mouvement, nous avons cru de notre devoir de travailler à son extension.

Nous pensions ainsi établir un rapport de forces en faveur des travailleurs et qui aurait dû permettre d'arracher des avantages substantiels.

La reprise précipitée sur ordre des principales Fédérations auprès desquelles en général nous n'avons pas trouvé l'appui auquel nous pouvions espérer a posé des délicats problèmes.

Nous avons été même amenés à formuler des jugements sévères sur l'attitude de certaines de nos Fédérations et de notre Confédération.

Mais nous n'avons pas négligé de souligner également publiquement les responsabilités encourues par les Directions centrales des autres organisations en grève avec nous.

Nous pensons qu'en AOUT 53 il valait mieux avoir le courage de dire la vérité et qu'en définitif les travailleurs ont vivement apprécié l'attitude des responsables locaux de notre Organisation.

2- GREVE DU 29 JANVIER:

Le 29 Janvier, nous avons eu à organiser une "*journée revendicative*" à l'appel de notre Confédération.

Nous devons déplorer que la Confédération qui avait pris l'initiative de cette journée n'en ait pas mieux précisé les formes en laissant le soin à ses U.D. de régler l'ampleur du mouvement, ce qui aboutissait en

fait à mettre certaines U.D. en contradiction avec des décisions prises au niveau fédéral.

Néanmoins en réalisant l'unité d'action nous avons su donner à Nantes à cette journée une ampleur considérable qui fut unanimement reconnue par la presse parisienne.

3- GREVE DU 28 AVRIL 1954:

Le mot d'ordre de grève du 28 avril a été lancé par la C.G.T. et la C.F.T.C.

Notre C.E. Confédérale refusa à la majorité de s'y associer.

La C.A. de notre U.D. a, à l'unanimité estimé que dans l'intérêt même des travailleurs elle ne pouvait accepter de se solidariser avec la position prise par la Confédération et décida d'appeler ses syndicats à participer à la grève.

Il convient de souligner que, ce faisant, la C.A. de l'U.D. pouvait peut être commettre une erreur tactique, mais ne faisant en tout cas qu'user de ses prérogatives normales.

Nous ne nierons pas que la position de l'U.D. a pu causer de la gêne à certains de nos Syndicats, il n'en n'est pas moins vrai qu'une décision inverse aurait gêné d'autres syndicats.

En tout état de cause, le Congrès aura à juger de l'attitude de notre C.A. Ce que nous pouvons dire c'est qu'elle a pris sa décision on fonction exclusivement de l'intérêt de la classe ouvrière et de ceux de notre Organisation.

Nous espérons que le 29 mai, nombreux seront les syndicats qui nous apporteront critiques, suggestions.... ou approbations.

Nous pensons pouvoir quand même souligner qu'en dépit du recul général de la classe ouvrière organisée, notre UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE a à peu près maintenu ses effectifs.

Dans la période présente cela devrait constituer une indication précieuse pour juger l'orientation de votre UNION DEPARTEMENTALE.

Pour la C.A.: Le Secrétaire général,

Alexandre HÉBERT.
